

Nature du Gard - Aide à la saisie

http://www.naturedugard.org/obs_saisie.php

Par Jean-Laurent Hentz

Version 1 - 19/08/2010



Observatoire du Patrimoine Naturel du département du Gard

Bonjour, Jean-Laurent Hentz
[Consulter vos observations](#)
[Retour accueil observations](#)



Formulaire de saisie des observations.

Version simplifiée - [Version complète](#)

Sur Firefox sous Mac OsX, vérifiez vos Préférences Système : Claviers et Souris > Raccourcis clavier > cocher "Tous les réglages".

Où ?

Commune : - Site :

Quand et comment ?

Date : / / - Informations générales (météo, etc.) :

Qui ?

Observateur 1 : - Observateur 2 : - Observateur 3 :
Observateur 4 : - Observateur 5 : - Source :

Quoi (vos observations) ?

Espèce : Scientifique Français - Effectif : - Nature :

Compléments d'observation

Sexe : - Age : - Statut : - Protocole :

Commentaire :

Coordonnées géographiques de l'observation :

Type : - Longitude (x) : - Latitude (y) : - Altitude :

Des questions, des remarques ?

Prise en main rapide

Suivez les étapes avec la touche «tabulation» et parfois la souris.

En gras les étapes obligatoires.

1 - choisir une commune

2 - valider la commune

3 - choisir un lieu-dit (ou laisser «non précisé» par défaut)

4 - noter la date

5 - préciser des informations générales sur les conditions l'observation (par exemple B pour beau temps)

6 - choisir un observateur (au moins le premier) - Rq : il peut être «Anonyme» pour les données biblio.

7 - pour noter l'espèce, choisir le référentiel (latin ou français). Par défaut il est en français. Pour modifier le référentiel, cocher l'autre case. On peut ainsi demander : nom français de faune, nom français de flore, nom scientifique de faune ou nom scientifique de flore. **Puis valider avec le bouton «ok». Choisir une espèce.**

Si vous n'avez pas de compléments d'information (présence de l'espèce), vous pouvez «Valider» votre donnée.

8 - préciser au mieux ce qui concerne l'observation

9 - cliquer sur «Enregistrer»

Si tout s'est bien déroulé, un message vous informe «Enregistrement effectué».

Vous pouvez alors mettre une nouvelle espèce (pour le même lieu, la même date et les mêmes observateurs qui sont restés renseignés).

Lorsque vous passez à un autre lieu, une autre date ou un autre groupe d'observateurs, vous devez recommencer la saisie au début de la page (donc la commune).

Mais comme vous le voyez, une observation minimale nécessite 5 «clics» seulement.

A vous de jouer !

Préambule : le module de saisie des observations appelé «version complète» est mise en forme dans le but de saisir assez rapidement les notes depuis un carnet d'observation. Une fois l'outil pris en main on peut «rentrer» environ 200 données à l'heure. Soit, pour un travail effectif de 2 heures par jour (car cela demande beaucoup de concentration et de rigueur) 400 observations. Soient 4 000 en 10 jours ! Vous avez constaté que le masque de saisie est partagé en 5 tranches, qui répondent chacune à une question de ce qui forme toujours une observation.

Où ?

Quand (et comment) ?

Qui ?

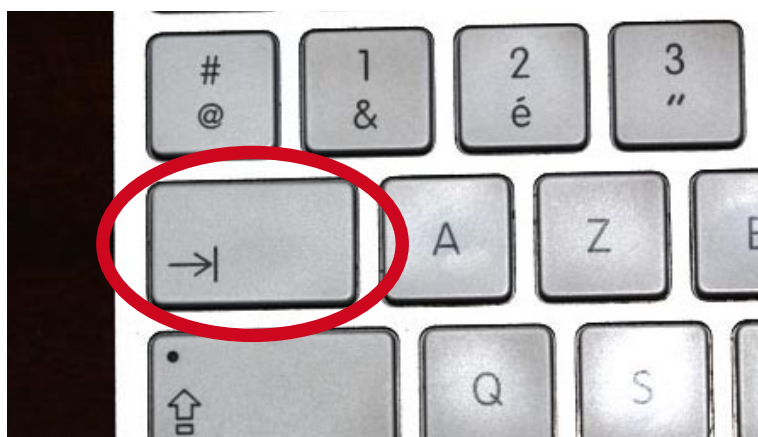
Quoi ?

Compléments d'observation

Les trois premières tranches, une fois validées, sont gardées en mémoire par le système, permettant de modifier uniquement l'espèce et les compléments. Cela correspond à la lecture d'un carnet dans lequel, pour une même date, un même lieu et le même groupe d'observateurs, sont relevées plusieurs espèces.

Recommandation importante : pour utiliser correctement cet outil vous devez suivre les propositions dans l'ordre logique, étape par étape, comme nous allons le détailler plus bas.

Pour passer d'une case à l'autre on utilisera préférentiellement la touche «tabulation» (malgré un ou deux bugs persistants dans cette version).



Première étape : Où ?

A screenshot of a web form titled "Où ?". It features a text input field labeled "Commune :". To the right of the field is a button labeled "Valider la commune". Further right is the text "- Site :".

La saisie de la commune est obligatoire ! Vous pouvez vous aider, si besoin, du site <http://www.geoportail.fr> pour vous repérer sur carte.

La logique est : je saisis une commune > je valide le commune et je vois alors apparaître une liste des sites déjà référencés associés à cette commune (les lieux-dits). Par défaut, le système conserve la mention «non précisé». Pour chaque commune existe un site dit «centre ville», ou «village» qui correspond à la partie urbaine.

A screenshot of the same web form. The "Commune" field now contains the text "Beaucaire (30)". The "Site" dropdown menu is open, showing "non précisé" as the selected option. Below it, another option "767 Chemin Fontaine du Roy" is visible. To the right of the dropdown is a button labeled "Ajouter un site manquant".

Remarque : le site que vous cherchez ne se trouve pas dans la liste ?

1 - Vérifiez avec une orthographe proche, avec ou sans article (par exemple «le Mas de Chose» plutôt que «Mas de Chose»).

2 - Vérifiez que vous êtes bien dans la bonne commune ! Les lieux-dits sont parfois un peu à cheval sur des localités voisines.

Si vous voulez vraiment associer un nouveau site, vous pouvez alors le créer («Ajouter un site manquant»). Vous pouvez aussi, si vous n'êtes pas sûr, simplement préciser le lieu d'observation dans les commentaires : «informations générales» si cela se rapporte à plusieurs observations, ou bien «Commentaire» si la précision ne concerne que l'observation en cours.

(Suite de l'aide en cours de rédaction...)